RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARAB TUNISIAN BANK DU 27 MAI 2010

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2009 et les Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions et aux opérations effectuées dans la cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports spéciaux du commissaires aux comptes.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice de l'exercice 2009 telle que ci-dessous proposée et décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 3 juin 2010.

* BENEFICE DE L'EXERCICE	45 815 334,417
* REPORT A NOUVEAU	11 232,773
* RESERVES DIPONIBLES	540 000,000
BENEFICE A REPARTIR	46 366 567,190
*RESERVE LEGALE (5%)	41 342,117
*RESERVE POUR REINV EXO	30 250 000,000
*RESERVE A REGIME SPECIAL	61 894,705
*DIVIDENDE A DISTRIBUER 20%	16 000 000,000
	46 353 236,822
*REPORT A NOUVEAU	13 330,368

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARAB TUNISIAN BANK DU 27 MAI 2010

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs et conseiller, des Jetons de présence d'un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT au titre de l'exercice clos le 31-12-2009.

Sixième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2009 tels qu'ils ont été présentés.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Bilan Après Affectation des bénéfices

Exercice clos le 31 décembre 2009 (Unité : en 1000 DT)

	31/12/2009	31/12/2008	
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	49 445	342 502	
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 026 084	595 239	
Créances sur la clientèle	1 663 367	1 514 041	
Portefeuille-titres commercial	844 265	475 644	
Portefeuille d'investissement	147 615	134 835	
Valeurs immobilisées	57 844	53 904	
Autres actifs	36 250	34 373	
TOTAL ACTIF	3 824 870	3 150 538	
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	306 372	183 234	
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 033 558	2 528 188	
Emprunts et ressources spéciales	154 163	130 031	
Autres passifs	37 391	45 514	
TOTAL PASSIF	3 531 484	2 886 967	
CAPITAUX PROPRES			
Capital	80 000	80 000	
Réserves	213 373	183 560	
Résultats reportés	13	11	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	293 386	263 571	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 824 870	3 150 538	

CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2009 APRES AFFECTATION DES BENEFICES

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonorés Indisponible	Réserve à régime spécial	Résulitats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009Avant affectation	80 000	83 511	7 959	4 219	85 143	2 728	11	45 815	309 386
- Réserves à régime spécial devenues disponibles		-540						540	0
- Réserve légale			41					-41	0
- Réserve pour réinvestissement					30 250			-30 250	0
-Réserve à régime spécial						62		-62	0
-Dividendes								-16000	-16000
-Résultats reportés							2	-2	0
Solde au 31/12/2009 Apres affectation	80 000	82 971	8 000	4 219	115 393	2 790	13	0	293 386